



Contribution FCPE

Appel à contribution France Stratégie

Quelles priorités éducatives ?

La politique d'éducation prioritaire

L'éducation prioritaire : une politique éducative indispensable mais qui n'a pas encore atteint ses objectifs

La FCPE a toujours été favorable au principe de l'éducation prioritaire qui pourrait se résumer ainsi : donner plus à ceux qui ont moins. La réforme récente de cette politique a pris une direction pertinente, car l'enjeu a aussi été de repenser les pratiques pédagogiques. Ainsi, l'éducation prioritaire n'est plus seulement dans une logique de moyens supplémentaires, certes indispensables, mais pas suffisante. La redéfinition du zonage était également nécessaire car à force de saupoudrage, l'éducation prioritaire ne parvenait pas à atteindre son objectif de réduction des inégalités.

Cependant, force est de constater que l'éducation prioritaire est encore loin de pouvoir réduire de manière importante les inégalités face à la réussite. Manque de mixité lié à un territoire lui-même peu mixte, stigmatisé, parfois renforcé par l'évitement pratiqué par certaines familles, concentration d'élèves en difficulté, les établissements de l'éducation prioritaire n'offrent pas toujours de bonnes conditions d'apprentissages. En ce sens, les difficultés scolaires de certains élèves s'en trouvent renforcer. Sur le terrain, bien que des innovations s'y développent régulièrement, l'éducation prioritaire est encore trop souvent conçue comme une politique de compensation des inégalités. Malgré ses évolutions récentes, l'éducation prioritaire a encore besoin d'évoluer, et d'être accompagnée par d'autres mesures complémentaires.

Les évolutions nécessaires à l'éducation prioritaire

La déclinaison locale de l'éducation prioritaire passe par la mise en réseau des écoles, collèges et lycées du territoire. Un projet éducatif commun doit y être développé et le travail en équipe des enseignants renforcé, notamment autour d'action commune. Les liens avec les autres acteurs du territoire sont également très importants pour mener une politique éducative cohérente.

L'éducation prioritaire doit aller de pair avec une politique renforçant la mixité sociale. Des projets innovants pour tous et qui prennent en compte les besoins de chaque élève doivent y voir le jour, notamment pour amener les familles qui pratiquent l'évitement à rester.

Le rôle de « laboratoire » que joue parfois l'éducation prioritaire doit être renforcé. Pour faire réussir tous les élèves, les pratiques pédagogiques ont besoin d'évoluer, de se diversifier, et pas seulement



dans l'éducation prioritaire. Mais les moyens supplémentaires, le temps de décharge des enseignants, la nécessité de s'adapter à un public varié, en fait un espace d'expérimentation. Ces innovations et expérimentations doivent être encore davantage développées, mais aussi généralisées à l'ensemble du système éducatif. Au-delà des moyens déjà donnés aux zones d'éducation prioritaire, des financements supplémentaires devraient être davantage disponibles pour financer les projets innovants.

Enfin, l'éducation prioritaire ne doit pas faire oublier les zones intermédiaires, notamment pour éviter les effets de seuils et les territoires où la mise en réseau est plus difficile (ex : territoires ruraux). L'allocation progressive des moyens, mise en place récemment, vise à attribuer les moyens en fonction des réalités du territoire, et donc à les augmenter là où c'est nécessaire. Cette mesure est à renforcer dans les académies.

Propositions :

- Diversifier les pratiques pédagogiques en s'appuyant sur le réseau d'écoles, collèges, lycées;
- Renforcer la cohérence des politiques publiques liées au territoire telle que la politique de la ville ;
- Favoriser le financement de projet innovants développés dans l'éducation prioritaire ;
- Développer l'implication des parents et les acteurs éducatifs du territoire dans les réseaux de l'éducation prioritaire ;
- Laisser le pilotage des espaces-parents aux parents élus de l'établissement pour permettre une véritable dynamique entre pairs au bénéfice du climat de l'établissement et de la réussite des élèves. Ceci dans la finalité de renforcer le sentiment de légitimité de tous les parents à être acteurs dans l'école de la scolarité de leurs enfants ;
- Renforcer les instances pédagogiques dans les EPLE,
- Créer des temps-espaces dédiés pour les équipes éducatives afin de permettre le travail en équipe et la transversalité.
- Permettre l'échange de pratiques sur les bassins de formation
- Favoriser les projets inter-établissements
- S'appuyer sur les pratiques de l'éducation prioritaire pour transformer le système éducatif dans son ensemble.
- Favoriser la mixité sociale dans les zones d'éducation prioritaire ;
- Mettre en place l'allocation progressive des moyens dans toutes les académies.